



EXAMEN PROFESSIONNEL

= MAJOR SESSION 2018

QUAND LE COMBAT S'ARRÊTE AUX EXIGENCES DE LA DAP !

Le Syndicat National Pénitentiaire **FORCE OUVRIÈRE** vous informe qu'une note concernant les résultats de l'examen professionnel de Major pénitentiaire au titre de l'année 2018 est parue ce jour. Selon les informations fournies par la DAP, le nombre de postes alloué à l'examen professionnel serait de **35 postes et non 36** comme initialement prévu dans la note du 12 décembre 2017.

Pour FO Pénitentiaire, cette décision est inadmissible.

Même si certains syndicats et notamment les majoritaires s'offusquent de nos demandes précédentes à vouloir nommer tous les 1^{ers} Surveillants reçus initialement dans les précédentes notes de résultats, il n'en demeure pas moins que **FO Pénitentiaire** continuera à défendre coûte que coûte les agents dans leur bon droit.

Faut-il rappeler que le rôle d'un syndicat n'est pas de faire le jeu de l'administration, qui n'a de cesse de faire des erreurs au détriment des personnels qui attendent la reconnaissance dans leur mission, mais bien d'assurer au quotidien la défense des agents. Jamais **FO Pénitentiaire** ne fera face à un quelconque fatalisme ou un quelconque accompagnement de l'administration dans ces torts contrairement à certains.

FO pénitentiaire condamne à nouveau ces agissements et réitère une fois de plus sa demande quand à la réparation du mal causé par l'annonce prématurée de résultats aux lauréats et notamment par la note DAP du 14 novembre 2017, qui se voient à présent bafoués dans leur droit.

FO pénitentiaire continue de revendiquer la fusion des grades, de Surveillant à Brigadier, de 1^{er} Surveillant à Major et de Lieutenant à Capitaine, qui éviterait ainsi cette mascarade !